

Rapport d'activités

Année financière 2014-2015

30 mai 2015

La vie associative

Le conseil d'administration était composé cette année de *Claude Accolas*, président, *Mathieu Marcil*, vice-président, *Anouk Looten*, secrétaire-trésorière, *Sébastien Dionne*, représentante de la région de Québec, *Gabrielle Arseneault*, *Josée Bergeron-Proulx*, *Francis Hamel*, *Loïc Lacroix Hoy*, *Daphnée-Lemieux-Boivin*, *Laurier Rajotte* et *Julie-Vallée-Léger*, administratrice-teur-s.

Madame Julie Vallée-Léger a démissionné comme membre du conseil à l'automne 2014 à cause d'une surcharge de travail.

En 2014-2015, les administrateurs se sont réunis à six reprises, soit les 28 août, 24 novembre et 18 décembre 2014 ainsi que les 13 janvier, 4 mars et 14 mai 2015.

L'assemblée générale annuelle de l'Association a eu lieu le 31 mai 2014 au *Centre St-Pierre*, à Montréal, et au *Centre culture et environnement Frédéric Back*, à Québec.

Les membres

En date du 25 mai 2015, l'APASQ comptait 288 membres en règle comparativement à 287 en 2013-2014 : 244 membres actifs, 27 membres adhérents, 10 membres associés, 2 membres honoraires et 5 membres à vie.

Le siège social

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le siège social de l'APASQ est situé au 2065, rue Parthenais, bureau 014, Montréal (Québec) H2K 3T1.

Le fonctionnement

Les états financiers annuels de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau revêtent la forme de rapports de mission d'examen. Ils ont été préparés par monsieur Éric Masse de la firme d'experts-comptables *Séguin Haché*, société de comptables agréés professionnels.

La direction générale des activités de l'APASQ et de la Fondation Jean-Paul Mousseau est assurée par *Michel Beauchemin* depuis le 17 août 2009, en collaboration avec *Viviane Morin*, coordonnatrice des services aux membres depuis le mois de novembre 2008. Madame Julie-Andrée Rostan occupe le poste de coordonnatrice au développement professionnel et madame Katia Chénier celui de commis comptable.

Mission et mandat de l'APASQ

L'APASQ est née d'une volonté commune de tous les participants aux premiers États généraux du théâtre, tenus à Montréal en 1981, de regrouper les personnes conceptrices en arts de la scène. L'APASQ s'est formée en 1984 pour représenter principalement des concepteurs de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures qui œuvrent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des variétés, de l'opéra et dans le cadre de manifestations multidisciplinaires. Depuis maintenant plus de 25 ans, l'APASQ poursuit les deux principaux volets de sa mission : étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres ; promouvoir et diffuser la création scénographique québécoise. L'APASQ est affiliée à la Fédération nationale des communications de la Confédération des syndicats nationaux (FNC-CSN).

Les services offerts aux personnes conceptrices

- Négociation et administration de huit ententes collectives qui balisent les conditions d'engagement des personnes conceptrices de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Administration de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS).
- Information sur la profession de personne conceptrice de décors, de costumes, d'éclairages, d'environnements sonores, d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures.
- Offre d'un programme de formation continue pour les personnes conceptrices, membres ou non de l'association.
- Publication en ligne sur le site Web de l'association d'un répertoire électronique des membres
- Publication du bulletin électronique *Didascalie en ligne* envoyés à environ 600 membres et correspondants et archivés sur le site web de l'association
- Administration de la Fondation Jean-Paul Mousseau qui a entre autres objets pour mission de défendre et promouvoir la spécificité de la création scénographique, de diffuser la création scénographique au Québec et à l'étranger et d'organiser ou tenir des expositions, colloques conférences tables rondes, intéressant de près ou de loin la création scénographique.
- Gestion du Fonds Prévost-Bussières.
- Organisation de la participation des personnes conceptrices du Québec et du Canada à la Quadriennale de Prague en fonction des budgets disponibles.
- Participation à divers comités et organisations dans le but de promouvoir et défendre les intérêts non seulement de ses membres, mais de l'ensemble des artistes que l'Association représente.

Bilan des activités et perspectives pour l'année 2015-2016

Cinq lignes directrices ont servi de guide à nos actions au cours de la dernière année, lignes directrices qui demeurent les mêmes, année après année.

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes
2. La promotion des arts de la scène québécois
3. Le renforcement de la gouvernance de l'association
4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association
5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

1. La défense des intérêts socioéconomiques des artistes

La réalisation de cet objectif a demandé l'exécution de six types de tâches.

- *La gestion des ententes collectives*
- *La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages*
- *La renégociation des ententes collectives en vigueur*
- *L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue*
- *La création du Fonds Prévost-Bussières*
- *La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation*

La gestion des ententes collectives

La gestion des ententes collectives accapare bon an mal an 75 % des énergies de la petite équipe de l'association composée de Viviane Morin, Katia Chénier et Michel Beauchemin. Pendant la saison 2014-2015, nous avons émis jusqu'à maintenant 383 contrats, comparativement à 400 pendant la saison 2013-2014, à 458 pendant la saison 2012-2013 et à 507 pendant la saison 2011-2012.

Compagnies de théâtre	Saison 2014-2015 1 ^{er} septembre au 30 mai	Saison 2013-2014 1 ^{er} septembre au 31 août	Saison 2012-2013 1 ^{er} septembre au 31 août	Saison 2011-2012 1 ^{er} septembre au 31 août
ACT	155	164	205	240
ADISQ	20	18	22	18
APTP	28	32	33	35
PACT	38	43	31	41
TAI	74	87	90	106
TUEJ	38	28	57	47
Autres	30	28	20	20
Total	383	400	458	507
Nombre de productions	135	159	188	204

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous faisons face, depuis quatre ans, à une baisse constante du nombre de productions recensées et, par conséquent, du nombre de contrats émis, ce qui n'est pas sans effet sur la rémunération globale de nos membres.

Précisons que ces nouveaux contrats sont souvent accordés à des concepteurs débutants ou plus jeunes, ce qui laisse de nombreux concepteurs plus âgés sur la touche. Deux explications à ce phénomène.

- Les concepteurs moins expérimentés commandent des cachets moins élevés.
- Le renouvellement des postes de direction artistique dans de nombreuses compagnies fait en sorte que les nouveaux responsables, plus jeunes, ont tendance à s'entourer de créateurs de leur génération.

Tel qu'annoncé lors de l'AGA de mai 2014, nous avons établi un portrait de la rémunération des concepteurs pour les saisons théâtrales 2008-2009 à 2012-2013, années pour lesquelles nous disposons de données complètes. Ce portrait a été produit par Étienne Lévesque, responsable de la recherche au Conseil québécois du théâtre, en collaboration avec Viviane Morin.

Hormis quelques exceptions, il ressort des données étudiées que la rémunération des personnes conceptrices n'a pas connu de changements majeurs au cours des cinq dernières années, soit ni augmentation ni diminution significatives. Comme l'indique Étienne Lévesque dans son rapport, il importe cependant de souligner que des échantillons de très petite taille ont été analysés, puisqu'a été comparé le niveau de rémunération des personnes conceptrices par association de producteurs et par type de production. Le nombre de contrats examinés était généralement inférieur à 10, à l'exception de l'ACT et de TAI.

Perspectives pour l'année 2015-2016

Le travail d'émission et d'administration des contrats demeurera notre tâche principale l'an prochain. Nous continuerons à suivre l'évolution du nombre de contrats émis de façon à mesurer l'impact des conditions économiques difficiles que le Québec connaît actuellement sur les perspectives de travail et les revenus des artistes que nous représentons. Nous compléterons également le portrait de la rémunération des concepteurs pour la saison théâtrale 2013-2014.

La poursuite des efforts entrepris pour obtenir la reconnaissance de l'APASQ comme association représentative des concepteurs d'accessoires, de marionnettes, de coiffures et de maquillages

Comme nous l'avons mentionné l'an dernier, la *Commission des relations du travail* (CRT) nous a enfin accordé le 16 août 2013 notre reconnaissance comme association représentative des personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages et de coiffures. Cela nous a permis de réunir les conditions nécessaires pour entreprendre la renégociation de nos différentes ententes collectives afin d'y prévoir les conditions de rémunération de ce nouveau quartet de concepteurs.

Nous avons tout au long de l'année rencontré ou parlé à de nombreuses personnes conceptrices actives dans ces domaines pour déterminer avec elles les cachets minimums à prévoir dans nos ententes. Plus ardu que prévu, ce travail s'est étalé sur toute l'année. Il nous a permis de faire adopter par nos membres de nouvelles bases tarifaires et de nouvelles grilles de rémunération lors d'une assemblée sectorielle spéciale, tenue le 18 avril 2015, et d'une assemblée extraordinaire, tenue le 30 mai 2015.

La renégociation des ententes collectives en vigueur

Nous avons envoyés des avis de négociation à TAI et à l'ACT en juin 2014. La renégociation de ces deux ententes a été entamée dès l'automne 2014. Ces négociations n'ont pas permis toutefois de conclure de nouvelles ententes, le temps mis à définir nos nouvelles grilles de cachet ayant considérablement ralenti le rythme des négociations comme nous venons de le voir.

Perspectives pour l'année 2015-2016

Nous prévoyons arriver à des ententes avec TAI et l'ACT dès l'automne prochain, ce qui nécessitera la tenue d'une assemblée sectorielle spéciale pour en permettre l'adoption.

L'arrivée prochaine d'une nouvelle direction générale et le congé de maternité de la responsable de la gestion des contrats, très impliquée dans la renégociation des ententes collectives, ne permettent pas à ce moment-ci de déterminer les autres ententes collectives qui pourront être renégociées l'an prochain et d'établir un calendrier pour ce faire. Il appartiendra au conseil d'administration et à la nouvelle direction générale de le faire au cours de la prochaine année.

L'offre annuelle d'un programme d'activités de formation continue

Le programme d'activité de formation continue comportait cinq activités cette année, dont quatre à Montréal et une à Québec. Le nombre total de places offertes dans l'ensemble de ces activités était de 60.

Activités prévues à Montréal

1. SketchUp niveau avancé (qui prévoyait deux groupes de 10 participants)
2. Atelier de création de maquillages de scène
3. Le concepteur et la gestion : La fiscalité
4. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle

Activité prévue à Québec

5. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle

22 membres seulement ont participé à trois de ces activités : *SketchUp niveau avancé*, et *Le concepteur et la gestion : La fiscalité* à Montréal et *Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle* à Québec.

Faute d'un nombre suffisant de participants, nous avons dû en effet annuler deux activités - *Atelier de création de maquillages de scène* et *Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle* - ainsi qu'un des deux groupes prévus dans l'activité *SketchUp niveau avancé*.

Cette faible participation de nos membres montréalais est préoccupante car elle se répète en s'aggravant depuis plusieurs années. On peut l'expliquer de trois façons.

- Une trop grande rigidité de notre offre de formation dont les horaires ne cadrent pas souvent avec les engagements de nos membres, ce qui cause des conflits d'horaire qui amènent certains participants à se désinscrire à la dernière minute.
- Une organisation de la formation qui ne tient pas compte de l'émergence de nouvelles formes d'activités faisant appel aux technologies de l'information et de la communication.

- Une certaine démobilitation des artistes aux prises avec des conditions d'existence difficiles.

Mentionnons que notre association se penche sur ce problème de faible participation dans le cadre de deux comités dont elle est membre, le *Comité de formation continue du CQT* et *Le groupe des cinq* qui regroupent l'AQAD, l'APASQ, la SARTEC, la SPACQ et l'UNEQ, ce qui devrait à terme permettre de trouver des correctifs

Perspectives pour l'année 2015-2016

Nous prévoyons offrir l'an prochain cinq activités dont trois à Montréal, qui pourront accueillir 30 participants, et deux à Québec, qui pourront accueillir 20 participants, pour un total de 50.

Activités prévues à Montréal

- 1. Console Martin I*
- 2. Système centralisateur de show control MEDIALON*
- 3. Parrainage de jeune concepteur*

Activités prévues à Québec

- 4. L'ABC du costumier : couture, réparations et entretien*
- 5. Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle*

Parallèlement à cette offre d'activités, l'association poursuivra, en collaboration avec les autres associations membres du Groupe des 5, la réflexion entreprise pour trouver des sources de financement supplémentaires qui pourraient permettre d'augmenter l'autofinancement de nos activités de formation.

Nous avons soumis à Compétence culture, dans le cadre de l'Initiative numérique du Gouvernement du Québec, un projet de mise à niveau de notre site Web afin d'y implanter une « zone membre » qui présentera des contenus informatifs, des forums de discussion autour de problématiques propres au métier de concepteur des arts de la scène ainsi que des séances de clavardage avec nos experts-conseils. Par ailleurs, l'implantation d'un mode obligatoire d'inscription et de paiement en ligne directement sur le site de l'APASQ, via PayPal, permettra de régler en partie le problème du maintien de nos inscriptions et des annulations de dernière minute, tout en éliminant les délais imposés par l'envoi de formulaires et de chèques par la poste traditionnelle.

Ces changements s'inscrivent dans les objectifs de l'Agenda 21- Chantier culture, en particulier l'objectif 14 qui vise à faciliter l'adaptation du secteur des arts et des lettres [...] à Internet et à la nouvelle réalité numérique. Ils permettront aux participants d'explorer de nouvelles pratiques en matière de formation continue.

Enfin, nous inspirant du travail fait par l'UNEQ, nous avons sollicité la contribution de Compétence Culture pour la publication numérique de quatre guides d'information sur divers aspects de la gestion de carrière du métier de concepteur, selon deux principaux volets soient : le volet contractuel et le volet promotionnel. Le montant demandé est de 4 000 \$, ce qui correspond aux coûts estimés pour la rémunération des consultants-experts qui rédigeront les documents (de 10 à 15 pages chacun).

Découlant en partie du contenu de certains ateliers ayant déjà été présentés, ces guides ne chercheront pas à remplacer les formations qui les ont inspirés. Ils viseront plutôt à répondre

aux questions fréquemment posées par les membres sur des sujets spécifiques en leur offrant la possibilité d'avoir à leur disposition une documentation sur les principaux aspects du métier de concepteur pour les arts de la scène et de pouvoir s'y référer en tout temps et en toute autonomie.

VOLET CONTRACTUEL ET LÉGAL

TITRE (provisoire)	DESCRIPTION SOMMAIRE	CONSULTANT(E)-EXPERT(E)	RÉMUNÉRATION
Guide d'explication sur les paramètres du droit d'auteur pour les concepteurs de la scène	Outil documentaire en ligne pour connaître les implications légales du droit d'auteur dans les métiers reliés aux arts de la scène	Véronique Roy	1 000 \$
Guide sur les principes de base de la négociation de contrat	Outil documentaire en ligne pour connaître les façons de procéder lors de la négociation avec un producteur, les comportements à adopter, les arguments à avancer, etc.	Marie-Louise Donald	1 000 \$
Guide sur les principes de base de la fiscalité	Outil documentaire en ligne sur les principes de base de la fiscalité des travailleurs autonomes	Chantal Shedleur	1 000 \$

VOLET PROMOTIONNEL

TITRE (provisoire)	DESCRIPTION SOMMAIRE	CONSULTANT(E)-EXPERT(E)	RÉMUNÉRATION
Guide sur les principes de base pour la création et la gestion d'un portfolio numérique pour les concepteurs	Outil documentaire en ligne pour découvrir les possibilités qu'offre le portfolio numérique comme outil promotionnel et professionnel	Geoffroi Garon	1 000 \$

#

La création du Fonds Prévost-Bussières

Lancé officiellement le 28 janvier 2014, le Fonds Prévost-Bussières a obtenu son certificat de constitution de Corporations Canada le 7 juillet 2014. Cela nous a permis de mettre en branle une première levée de fonds en faisant appel à la générosité de nos membres lors du renouvellement des adhésions en janvier dernier. Nous avons également participé à plusieurs coups de chapeau, organisés par la *Fondation des artistes*, au TNM et chez Jean-Duceppe en mars à Montréal et à La Bordée et Théâtre du Trident en mai à Québec.

Cela nous a permis de recueillir jusqu'à maintenant une somme de 4 035,92 \$.
2 245 \$ en dons de nos membres, dont un don de 2 000 \$
1 790,92 \$ en dons du public lors des coups de chapeau

Mentionnons enfin que nous aurons l'occasion de participer à d'autres coups de chapeau cet été dans le cadre du festival *Juste pour rire*.

Perspectives pour l'année 2015-2016

*Comme nous le disions l'année dernière, créer un fonds est une chose. Recueillir des dons pour lui permettre de jouer son rôle en est une autre. Il faudra donc l'an prochain organiser à nouveau une campagne de financement et collaborer avec la Fondation des artistes et l'UDA dans l'activité **Coups de chapeau**.*

La réalisation d'un ensemble d'activités de représentation

L'APASQ s'est impliquée à nouveau dans les organismes suivants au cours de la dernière année : le *DAMIC*, *Culture Montréal*, le *Conseil québécois des ressources humaines en culture* (CQRHC), devenu *Compétence Culture*, le *Conseil québécois des événements écoresponsables*, une initiative du *Réseau des femmes en environnement* et la *Société de développement du musée des arts du spectacle vivant* (SDMASV). Nous avons continué également à assister aux bureaux fédéraux de la *Fédération nationale des communications de la CSN* dont nous sommes membre.

Perspectives pour l'année 2015-2016

Nous continuerons à participer aux activités des organismes mentionnés précédemment.

2. La promotion des arts de la scène québécois

Le travail de promotion des arts de la scène a pris trois formes cette année.

- La présentation de l'exposition *François Barbeau, concepteur de costumes*
- La poursuite du développement de l'*Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines* (ENOAC)
- L'organisation par Raymond Marius Boucher de l'événement **Autodafé – Traces – Burning** en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau

Toutefois, nous avons dû renoncer à organiser le colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité* faute de ressources humaines et matérielles suffisantes.

La présentation de l'exposition François Barbeau, concepteur de costumes

Inaugurée le mercredi 21 mai 2014, l'exposition *François Barbeau, créateur de costumes* a pris fin le 7 décembre 2014.

Elle a réussi selon tous à remplir les objectifs visés soit :

- Mettre de l'avant le travail d'un artiste exceptionnel dont l'immense carrière et l'influence ont été fondamentales pour le patrimoine culturel de Montréal.
- Faire connaître au grand public une facette moins connue de l'univers des arts de la scène.
- Faire connaître au grand public une des rares collections d'esquisses de costumes, la Collection Marjorie et Gerald Bronfman de l'U de M qui continue de s'enrichir et dont la dernière mise en valeur remonte à 10 ans.

Plus de trois mille six cent personnes ont visité l'exposition, les visites commentées organisées par le Centre d'exposition ayant de leur côté attiré 839 personnes. Comme l'a souligné madame Myriam Barriault, assistante aux communications au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, ce nombre de visiteurs a été non seulement « au-delà des attentes, mais aussi une fréquentation supérieure à la fréquentation annuelle des saisons passées. Donc, un grand succès. »

Mentionnons également que la couverture obtenue dans les médias a été exceptionnelle pour ce genre d'événement. Et, fait non négligeable, l'exposition a reçu une excellente appréciation de la critique.

La poursuite du développement de l'Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines (ENOAC)

Autre projet poursuivi en 2014-2015 : le développement de l'*Entrepôt numérique d'œuvres artistiques contemporaines* (ENOAC). Guichet unique qui réunira d'ici quelques années un corpus significatif de la création artistique contemporaine québécoise en arts visuels, en arts de la scène, en illustration et en métiers d'art, l'ENOAC a pour mission de conserver les images des œuvres en version numérique dans un lieu virtuel sécuritaire et un centre d'archives de la documentation relative aux démarches des créateurs professionnels.

Projet commun de l'APASQ, du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et d'Illustration Québec (IQ) en lien avec Copibec, l'ENOAC a obtenu un soutien de 95 000 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec pour les deux premières phases du projet, dans le cadre du programme *Plateformes et réseaux numériques*.

L'organisation par Raymond Marius Boucher de l'événement Autodafé – Traces – Burning en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau

Dans son mémoire-crédation préparé dans le cadre de la maîtrise en théâtre de l'UQÀM, Raymond Marius Boucher présentera, demain le 31 mai, l'installation-performance *Autodafé – Traces – Burning*, organisée en collaboration avec l'APASQ et la Fondation Jean-Paul Mousseau.

Lors de cette exposition-installation, intitulée *Autodafé – Traces – Burning*, une vingtaine de maquettes de décor de théâtre seront brûlées, geste provocateur qui se veut un plaidoyer pour la préservation de la mémoire des créations scénographiques québécoises. L'image saisissante de la

destruction d'archives par le feu mettra en relief la précarité de ce patrimoine et l'invisibilité du travail qui rend possible cette création.

Cette manifestation sera ponctuée par la parole de différents intervenants qui viendront dire leur attachement à la mémoire scénographique. L'événement *Autodafé – Traces – Burning* constitue l'acte inaugural d'un projet qui doit aboutir à la création d'un guide à l'intention des scénographes facilitant la préservation des processus scénographiques.

Mario Bouchard, Michel Catudal, Ève-Catherine Champoux, Philippe Cousineau, Marie-Claude Pion, Myriam Poirier, Eric Mongerson, les étudiants(es) en scénographie de l'École de Théâtre de St-Hyacinthe et de l'Université Concordia sont aux nombres des intervenants.

La Fondation Jean-Paul Mousseau, l'APASQ, les Productions Yves Nicol, Atypik et le Conseil des Arts du Canada, qui nous a accordé une subvention de 20 000 \$, soutiennent le projet.

Les suites de l'exposition-installation, une vidéo produite par Bobby Breton (Atypik) et les cendres des maquettes brûlées, seront présentées à la Quadriennale de Prague de juin 2015, où elles représenteront le Québec.

Perspectives pour l'année 2015-2016

La poursuite du développement de l'ENOAC en collaboration avec le RAAV, le CMAQ et Illustration Québec sera l'élément central de notre travail dans ce secteur. Cela constituera toutefois un défi de taille pour notre association. Car, il faut l'avouer, nous avons de la difficulté à convaincre nos membres de déposer leurs œuvres dans cette banque d'images. Nous manquons pour ce faire de ressources humaines en mesure de les soutenir dans le travail d'inventaire et de numérisation de leurs œuvres. Il faut espérer que l'ENOAC obtiendra la subvention de 100 000 \$ demandée au CALQ dans le cadre de l'Initiative numérique du Gouvernement du Québec, dont une partie permettrait l'engagement de personnes-ressources assignées à cette tâche.

*Autre projet prévu : la publication d'un livre ou d'une monographie consacré à l'œuvre de François Barbeau, pour laquelle nous disposons déjà d'une somme de plus de 15 000 \$, recueillie dans le cadre de la vente du coffret-souvenir François Barbeau produit en marge de l'exposition **François Barbeau, concepteur de costumes**.*

3. Le renforcement de la gouvernance de l'association

Nous avons entrepris ce printemps de réorganiser la gestion Caisse de sécurité des arts du spectacle (CSAS) de façon à amener tous nos membres à se prévaloir des avantages qu'elle procure. Car plusieurs d'entre eux négligent d'y ouvrir un compte, perdant ainsi souvent ainsi des sommes considérables.

Perspectives pour l'année 2015-2016

Il s'agira donc cette année de compléter cette réorganisation.

4. Le maintien d'une saine gestion financière de l'association

Le respect du plan de redressement financier que nous avons conclu avec le CALQ a été encore cette année notre principale préoccupation. Cela nous a permis de réaliser un nouveau surplus de 14 651 \$ et ainsi de réduire notre déficit cumulé qui est maintenant de 44 807 \$ comparativement 61 444 \$ l'année dernière.

Perspectives pour l'année 2015-2016

L'année 2015-2016 apportera des changements importants dans la gestion de l'association.

La coordonnatrice des services aux membres, qui est également responsable de la gestion des ententes collectives, prendra en mai prochain un congé de maternité de 12 mois. Elle sera remplacée temporairement par une employée ayant une moins bonne connaissance de nos ententes collectives et services.

Le directeur général en poste depuis le mois d'août 2009 prendra sa retraite au plus tard l'automne prochain. Il devra être remplacé d'ici le printemps de façon à permettre une transition harmonieuse.

Ces changements sur le plan administratif occasionneront des coûts de transition (engagement d'un conseiller en gestion de personnel, salaires supplémentaires pour permettre une intégration harmonieuse des nouveaux employés, etc.), dépenses qui rendront difficile la réalisation du surplus budgétaire 10 002 \$ prévu l'an prochain dans notre plan de redressement, si nous n'obtenons pas une hausse de notre subvention de fonctionnement.

Mentionnons enfin que le plan de redressement financier soumis au Conseil constitue de plus en plus un carcan qui nous empêche de prendre quelque initiative que ce soit qui comporte des incidences financières le moins importantes. Pour cette raison, nous avons rencontré les responsables de notre dossier au CALQ pour en discuter de façon à obtenir des assouplissements dans son application. Une histoire à suivre.

5. L'amélioration des outils d'information et de mobilisation des membres et des artistes représentés

La mise à niveau de notre site Web entreprise tant bien que mal cette année sera continuée. Il faut espérer que nous obtiendrons l'aide financière demandée pour ce faire à *Compétence Culture* tel que mentionné précédemment.

Michel Beauchemin
Directeur général